



Bibliothèque Municipale « Marie Mauron »  
Centre Culturel  
13870 Rognonas  
Tél 04 90 94 95 32

### ✍ RÈGLEMENT INTERIEUR ✍

**L'abonnement est annuel (plusieurs adultes sur la même carte) au tarif de 12 euros.  
Une carte magnétique est remise au lecteur adulte, elle est définitive, en cas de perte, elle pourra être refaite pour la somme de 2 euros.**

**Pour les enfants, l'inscription est gratuite jusqu'à 18 ans.**

**Ce prêt est limité à 6 documents dont 2 DVD ou CD par personne pour un délai de 21 jours, veuillez respecter ce délai**

**L'utilisateur devra rapporter ses documents à la date prévue, il pourra en prolonger le prêt s'il le désire. Les livres devront être rendus en bon état. Nous vous demandons d'en prendre soin afin de les ramener propres. Les gribouillages, annotations et autres sont strictement interdits. Attention de ne pas les laisser dehors à l'humidité ou au bord des piscines. Ne pas essayer de les réparer (pas de scotch). Ne pas corner les pages.  
En cas de détérioration ou de perte, l'utilisateur devra remplacer le livre.**

**Les disques compacts, DVD empruntés ne peuvent être utilisés que pour des auditions ou des représentations à caractère individuel ou familial. Sont formellement interdites la reproduction et la radiodiffusion de ces enregistrements. L'audition publique des disques et des DVD en est possible sous réserve de déclaration aux organismes gestionnaires du droit d'auteur dans le domaine musical (SACEM, SDRM). La bibliothèque dégage sa responsabilité de toute infraction à ces règles. Sauf exception expressément confirmée par la Médiathèque départementale, le visionnement public des DVD est strictement interdit et puni gravement par la loi.**

**Les CD et DVD sont des supports très fragiles.**

**Les lecteurs sont priés d'en prendre soin : éviter les manipulations par les enfants, les traces de doigts...**

**Toute dégradation ou perte entraînera le remboursement du document au prix de remplacement à la date du dommage.**

**Si l'utilisateur doit quitter le village, il pensera à retourner les documents prêtés aux permanences de la bibliothèque ou au secrétariat de la Mairie.**

**Les jours et horaires d'ouverture sont les suivants :**

**Mardi 10h/12h et 16h/18h30**

**Mercredi 10h/12h et 16h/18h30**

**Vendredi 16h/18h**

**Samedi 9h30/12h**

**Les fermetures seront signalées (infos bibliothèque et bulletin municipal, site Mairie : Bibliothèque).**

**Toutes les consignes du règlement sont établies pour le bien des usagers et le bon fonctionnement de la bibliothèque.**

**La responsable : Géraldine LÈBRE**